



Affichage : 24/03/2022

Retrait : 24/04/2022

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 mars 2022

Sous la présidence de Monsieur Daniel FAVIER, Maire,

**Présents :** Mrs. Mmes BEILLOT- BONNET - CHABERT – MASSON – DUCRAY- FAVIER – FRAISSE – LIOTIER – MEILLER – PAULET-CHALENCON- MOUNIER.

**Absent Excusé** Mme FAURE qui donne procuration à Mme MOUNIER  
M BROSSE qui donne procuration à M FRAISSE

**La séance est ouverte à 18 H 30.**

Monsieur le Maire procède à l'appel nominatif des élus.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Yannick CHALENCON comme secrétaire de séance.

**Le conseil municipal accepte à l'unanimité que Monsieur Yannick CHALENCON soit le secrétaire pour le conseil municipal du 18 mars 2022.**

### ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU COMPTE RENDU EN DATE DU 14 décembre 2021

#### FINANCES

1. BUDGET GENERAL, EAU ET ASSAINISSEMENT – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021
2. BUDGET GENERAL – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021
3. BUDGET EAU – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021
4. BUDGET ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021
5. Projet achat Epareuse girobroyeur : choix du devis et demande de subvention
6. Projet achat terrain
7. Convention Assistance progiciels et dématérialisation des procédures
8. Tarifs salle polyvalente

#### RESSOURCES HUMAINES

1. Régime indemnitaire RISEEP

### INFORMATIONS

1. LES INFORMATIONS DU MAIRE
2. LES INFORMATIONS DES ADJOINTS AU MAIRE

### ORDRE DU JOUR

#### APPROBATION DU COMPTE RENDU EN DATE DU 14 décembre 2021

Monsieur le Maire propose l'approbation du compte-rendu de la séance du 14 décembre 2021 dont chaque conseiller a été destinataire. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'APPROUVER le compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2021.

## 1-: BUDGETS PRINCIPAL, EAU ET ASSAINISSEMENT - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021

**CONSIDERANT** qu'après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

**CONSIDERANT** qu'après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a prescrit de passer dans ses écritures,

**CONSIDERANT** qu'aucune anomalie n'a été constatée et que les résultats sont réguliers et conformes,

L'assemblée délibérante statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire, l'exécution du budget général, du budget eau et du budget assainissement pour l'exercice 2021, et la comptabilité des valeurs inactives,

Après délibération, le conseil municipal **à l'unanimité**,

**DECLARE** que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021 par le trésorier ; Monsieur Laurent Samuel ; visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni information ni réserve de sa part.

## 2- BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

**CONSIDERANT** qu'après s'être fait présenter le budget de l'exercice considéré et les décisions modificatives, Madame Christiane BEILLOT, 1<sup>ère</sup> adjointe déléguée aux finances, propose de délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Monsieur Daniel FAVIER, Maire en exercice, qui ne prend pas part au vote,

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité,

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2021- BUDGET PRINCIPAL**

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent
<b>Résultats reportés</b>		98 421.81€				98 421.81€
<b>Opérations de l'exercice</b>	426 812.06€	397 008.11€	687 991.06€	779 536.61€	1 114 803.12€	1 176 544.72€
<b>Résultat de l'exercice 2021</b>	426 812.06€	495 429.92€	687 991.06€	779 536.61€	1 114 803.12€	1 274 966.53 €
<b>Résultat de clôture 2021</b>		68 617.86€		91 545.55€		160 163.41€

- **CONSTATE** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion voté le même jour relatif au report, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### 3- BUDGET EAU – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

**CONSIDERANT** qu'après s'être fait présenter le budget de l'exercice considéré et les décisions modificatives, Madame Christiane BEILLOT, 1<sup>ère</sup> adjointe déléguée aux finances, propose de délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Monsieur Daniel FAVIER, Maire en exercice, qui ne prend pas part au vote,

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité,

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent
Résultats reportés		410.04€		3 857.85€		4 267.89€
Opérations de l'exercice	51 468.98€	65 624.00€	163 583.67€	215 059.96€	215 052.65€	280 683.96€
Résultat de l'exercice 2021	51 468.98€	66 034.04€	163 583.67€	218 917.81€	215 052.65€	284 951.85 €
Résultat de clôture 2021		14 565.06€		55 334.14€		69 899.20€

- **CONSTATE** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion voté le même jour relatif au report, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### 4- BUDGET ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

**CONSIDERANT** qu'après s'être fait présenter le budget de l'exercice considéré et les décisions modificatives, Madame Christiane BEILLOT, 1<sup>ère</sup> adjointe déléguée aux finances, propose de délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Monsieur Daniel FAVIER, Maire en exercice, qui ne prend pas part au vote,

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité,

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2021- BUDGET ASSAINISSEMENT

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent
Résultats reportés		456.61€		18 269,73€		18 726.34€
Opérations de l'exercice	26 358,94 €	27 477,40 €	29 493,68€	55 534,18€	55 852,62€	83 011,58€
Résultat de l'exercice 2021	26 358,94 €	27 934.01 €	29 493,68€	73 803,91 €	55 852,62€	101 737.92€
Résultat de clôture 2021		1 575.07€		44 310,23 €		45 885.30€

- **CONSTATE** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion voté le même jour relatif au report, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

## **5 ACHAT PARCELLES DE TERRAIN POUR PROJET PARKING ECOLE**

CONSIDERANT l'intérêt public d'une telle acquisition foncière, afin d'améliorer les conditions de circulation et de stationnement aux abords de l'école, il est apparu nécessaire de procéder à l'acquisition de parcelles de terrains d'une contenance de 6003 m<sup>2</sup> ; ces parcelles cadastrées A 1498 1337 1340 821 822

Le conseil municipal, ayant délibéré :

- approuve l'acquisition des parcelles cadastrées section A n°1498 1337 1340 821 822 pour une contenance de 6 003 m<sup>2</sup> sise route du Sablon à Beaux, appartenant à M et Mmes OUBRIER, moyennant le prix de 150 000 €, hors frais de notaire
- autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition de l'immeuble et à procéder à cette acquisition par acte notarié ;
- charge Monsieur le Maire de la conservation de l'acte notarié d'acquisition.

*Mme Océane Bonnet quitte la réunion du conseil municipal à 19h55 donne procuration à Mme Beillot.*

## **6 CONVENTION D'ADHESION AUX MISSIONS ASSISTANCE PROGICIELS ET DEMATERIALISATION DES PROCEDURES**

Depuis de nombreuses années, le Centre de gestion propose une assistance de premier niveau à l'utilisation des progiciels de gestion de la gamme Berger-Levrault. Il propose également une mission « Dématérialisation des procédures » qui permet notamment la transmission des actes soumis au contrôle de légalité ainsi que la transmission des flux comptables au trésorier.

Ces deux missions proposées par le CDG43 font l'objet de conventions distinctes qui sont arrivées à leur terme le 31 décembre 2021.

Pour pouvoir bénéficier de ces missions, il convient de délibérer pour autoriser le Maire (ou le Président) à signer une nouvelle convention avec le Centre de gestion. Cette nouvelle convention produira ses effets jusqu'au 31 décembre 2026. En cas de report des élections municipales de 2026, ou en raison de tout évènement exceptionnel ou cas de force majeure, le CDG43 pourra décider de proroger la présente convention.

La collectivité adhérente garde la possibilité de résilier cette convention au 31 décembre de chaque année moyennant un préavis de trois mois.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide :**

-L'adhésion aux missions « Assistance progiciels » et « dématérialisation des procédures » proposée par le Centre de gestion de Haute-Loire est acceptée pour la durée de la convention.

-Le conseil municipal autorise le Maire ou son représentant à signer la convention, à l'exécuter, conclure tout acte et/ou avenant en découlant et à engager les frais y afférents.

-Le Maire est chargé d'assurer l'exécution de la convention selon les conditions qu'elle renferme.

## **7 TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE**

M le Maire propose au Conseil Municipal une nouvelle grille de tarifs pour la location de la salle polyvalente, en vue de les actualiser. Les nouveaux tarifs seront applicables pour les encaissements à compter du 1er janvier 2023.

Mme le Maire demande l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, à 13 votes pour 1 vote contre :

-approuve la nouvelle grille de tarifs pour la location de la salle polyvalente, applicables pour les encaissements à compter du 1er janvier 2023.

## **8-REVISION REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL**

L'assemblée est informée que régime indemnitaire doit être révisé et qu'il se compose de deux éléments :

- L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise liée aux fonctions exercées par l'agent et à son expérience professionnelle,
- Le complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir.

**Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité,**

- **AUGMENTE** le montant maximum de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise liée aux fonctions exercées par l'agent et à son expérience professionnelle, selon les dispositions,
- **INSTAURE** le complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir,
- **INDIQUE** que ces nouvelles dispositions s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,
- **DIT** que les crédits nécessaires seront prévus au budget, chapitre et article concernés.

**ACHAT EPAREUSE** attente d'informations sur une éventuelle location avant achat.

*M. MEILLER Pascal quitte la séance à 21h00.*

## **INFORMATIONS**

### **1. LES INFORMATIONS DU MAIRE**

-M le maire informe le conseil municipal que :une proposition pour l'achat de la dernière parcelle de terrain en vente à Arzilhac a été transmise en Mairie.

-Le chantier de jeunes pour la restauration de l'assemblée de Courenc aura lieu du 7 au 13 juillet 2022

### **2. LES INFORMATIONS DES ADJOINTS**

#### **Christiane BEILLOT – 1<sup>ère</sup> Adjointe**

-Repas Elus – employés aura lieu le 8 avril 2022

-Election présidentielle 2022 : organisation, tableau tour de rôle tenu du bureau de vote.

-Point sur les actions qui ont été faites par des habitantes de Courenc avec l'aide de la municipalité.

#### **Marie-Josèphe PAULET – 2<sup>ème</sup> Adjointe**

##### ***Etat des demandes d'Urbanisme***

##### **2 Permis de Construire :**

- Pardon Steven construction d'une piscine avec local technique. (Peyre)
- Granjon Olivier Construction d'une maison individuelle (Peyre)

##### **8 Déclarations Préalables :**

- Favier Geneviève Division parcelle (Peyre)
- Grand Pauline rénovation maison existante (Courenc)
- Billard Jean changement porte entrée et porte de garage ( Arnoux)
- Boissely Christophe construction piscine avec local technique ( route du Sablon)
- Chomat Paulette Division parcelle (Courenc)
- MB consulting installation de 12 panneaux solaires maison Isaac (Peyre)
- Charbonnier Rose Pose de clôture (rue de la poste)
- Gallaz Laurent pose de clôture ( chemin de la Marrane)

#### **Éric FRAISSE – 3<sup>ème</sup> Adjoint**

*Compte-rendu des travaux du service technique*

#### **Dominique LIOTIER – 4<sup>ème</sup> Adjointe**

*Compte rendu Conseil d'école.*

**Fin de Séance – 21h45**

**COMPTE-RENDU SUR WWW.BEAUX.FR**

